

# **AVIS DE TEMPÊTE CÉVENOLE**

## **ENVIRONNEMENT, SANTÉ, PAYSAGES, PATRIMOINE**

### **23 Juin 2025: Moratoire sur les énergies renouvelables intermittentes: vaste programme !**

#### Petite chronique du moratoire sur les EnRi (J+4)

Ce début de semaine est dominé par les préparatifs de la journée de mobilisation contre la PPE, prévue ce samedi 28 juin. D'ici là, l'Assemblée Nationale aura voté, demain mardi, pour ou contre le texte de la loi sur l'énergie qui inclut l'amendement pour un moratoire sur les EnRi. Quelle que soit l'issue du vote, il est déjà clair que l'affaire n'en restera pas là. Un cap vient d'être franchi. Un revirement se profile à l'horizon. Ce revirement adviendra ou n'advendra pas. Dans tous les cas, et au risque de recourir à une expression qui d'habitude nous horripile, mais qui semble ici la seule adaptée: *«il y aura un avant et un après»*.

L'incertitude sur l'issue de l'affaire est d'autant plus grande que les forces en présence sont déterminées. Le rapport entre ces forces est encore déséquilibré: c'est encore David qui pousse au moratoire et Goliath qui s'accroche à la poursuite d'un développement effréné des renouvelables intermittents. Mais David se renforce et Goliath vacille.

Le contexte présent nous ramène à une configuration sociopolitique à laquelle nous avons déjà été confrontés. Loin de nous toute idée de surjouer les ressemblances entre des situations différentes, mais l'affaire de la PPE évoque plus qu'un peu les Gilets Jaunes, les antivax de la période Covid, ou plus récemment la révolte des agriculteurs. Ressemblances suffisantes pour qu'on doive s'attendre à ce que les centres de pouvoir adoptent, pour gérer le mouvement, une approche et des techniques similaires à celles déployées lors de ces crises passées.

Prévoir donc, dans tous les cas de figure, de la part des "milieux autorisés" et de leurs portevoix médiatiques, une opération massive et prolongée de gestion de l'opinion. Car si une masse critique au sein de la population devait adopter la perspective des anti-PPE, cela conduirait rapidement à l'effondrement de la transition énergétique sous la forme que celle-ci a connue ces vingt dernières années, en tout cas pour ce qui concerne le secteur de la production électrique.

Pour les tenants du moratoire, cet effondrement est non seulement salutaire, mais aussi nécessaire, et urgent.

Car ils ne croient pas, chiffres à l'appui, que la prolifération d'énergies renouvelables intermittentes contribue en quoi que ce soit aux nécessaires efforts de lutte contre le réchauffement climatique.

Ils contestent que quelques "engagements européens" que ce soit devraient obliger le pays à transformer des pans entiers de ses espaces ruraux et maritimes en zones industrielles de production d'électricité.

***contact@adtc07.org***

Ils ne voient pas de justification au fait de payer leur kWh 50% ou 100% plus cher pour une électricité qui non seulement peut être produite différemment, pour moins cher, et avec moins d'impacts collatéraux, mais qui en plus n'est même pas nécessaire à la couverture des besoins.

Ils refusent de financer un système dans lequel quelques gros investisseurs internationaux captent des profits colossaux, moyennant quelques miettes distribuées sous forme de "retombées locales".

Si une majorité de Français venait à voir comme eux, il deviendrait rapidement impossible de dissimuler que, depuis vingt ans, la soi-disant "transition énergétique" de notre secteur électrique n'est guère plus que la somme des malfaçons que l'on vient ici d'énumérer. Tout ça pour ça.

Or beaucoup trop de gens qui ont participé au montage de ce dispositif de "transition", qui l'ont promu, et/ou qui en ont tiré bénéfice, sont encore en poste, ont une carrière à finir.

Mais si les anti-PPE montent aujourd'hui au créneau, ces gens-là, les tenants de la "transition" mainstream, l'ont un peu cherché. Car ils ont poussé un peu trop loin leur avantage.

Annoncer à l'horizon 2035 un objectif de doublement de la puissance intermittente installée peu après que le PDG d'EDF eut publiquement déclaré que le pays a une capacité de production suffisante pour tenir jusqu'en 2040, ça peut suffire à mettre la puce à l'oreille à pas mal de citoyens.

Faire cadeau, à une multinationale étrangère qui construit un parc éolien offshore, du raccordement à terre, coût 1 milliard d'euros, par les temps qui courent, ça peut faire froncer pas mal de sourcils, ça peut faire grincer pas mal de dents.

Traîner devant les tribunaux et demander pour 44 millions d'euros de dommages à une petite commune de Charente-Maritime sous prétexte que celle-ci entend exercer son droit d'accorder ou de ne pas accorder une servitude de passage à un opérateur éolien, même dans un pays où beaucoup de gens ont l'échine souple, ça fait quand même un peu tache.

Et là où tous ces gens sont peut-être allés trop loin, c'est quand ils ont créé les conditions qui empêchent leurs concitoyens de faire leur boulot. Quand ils obligent des accueils ou des petits opérateurs touristiques locaux, puis les commerces qui vont avec, à fermer. Et maintenant, quand ils empêchent les artisans-pêcheurs de pêcher.

Pour que la soi-disant transition poursuive sur sa lancée actuelle, celle de la PPE et de la prolifération d'EnRi, il va donc falloir faire taire un nombre croissant d'objections, voire réprimer un nombre croissant d'objecteurs.

Or tout pourrait se résoudre "à l'amiable", pour ainsi dire. Le moratoire sur l'éolien et le solaire présente une opportunité historique de corriger le tir, par exemple en réorientant le mix électrique vers plus de renouvelables *non-intermittents*.

Toute la richesse collective qu'on s'apprête à engouffrer inutilement dans des éoliennes et des panneaux solaires importés pourrait être facilement fléchée vers des mesures véritablement génératrices de réductions d'émissions CO2.

Mais pour tout cela, il faudrait passer d'un monde où l'idéologie domine à un monde où la rationalité domine. «Vaste programme», aurait dit le général.

\*\*\*

Association ADTC - Avis De Tempête Cévenole  
16-18 Le Saboul, 07200 Lentillères  
contact@adtc07.org

Nos publications téléchargeables sur le site: [www.perspectivesecologiques.com](http://www.perspectivesecologiques.com) (mot-clé ADTC)

***contact@adtc07.org***